

B E Y O Ğ L U

DIRECTION : Beyoğlu, Istanbul Palace, Impasse Olivo - Tél. 41892

RÉDACTION : Bereket ZadeNo.34-35 Margarıt Harfı ve Şihi - Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI

Istanbul, Sirkeci, Asirifendi Cad. Kahraman Zafı H. Tel. 20094-95

Directeur-Propriétaire : G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Les résultats de la réunion du Conseil de l'Entente Balkanique

La Yougoslavie et la Roumanie ayant nommé un nouveau ministre auprès de S. M. le Roi d'Italie, empereur d'Ethiopie, la Grèce et la Turquie conformeront à leur tour leur attitude aux relations amicales qu'elles entretiennent avec l'Italie

L'extension de la collaboration turco-hellénique sera assurée par un traité additionnel

Le conseil de l'Entente Balkanique s'est réuni hier matin sous la présidence du général Métaxas et a continué ses travaux.

M. Sükrü Kaya, ministre de l'Intérieur et secrétaire général du Parti républicain du Peuple, a offert à midi au club « Anadolu » un déjeuner en l'honneur des représentants des Etats de l'Entente balkanique.

L'allocation de M. Métaxas au stade d'Ankara

A leur départ nos éminents hôtes ont été chaleureusement applaudis par une foule compacte qui s'était rassemblée aux abords du club.

Accompagnés de M. Sükrü Kaya ils se sont rendus ensuite au stade d'Ankara et ont suivi un certain temps le match comptant pour le championnat de la division nationale qui mettait aux prises l'équipe de « Galatasaray » et celle des élèves officiers du « Harbiye ».

Quand nos éminents hôtes parurent à la tribune d'honneur, la foule remplissant le stade se leva et leur fit une ovation longue et chaleureuse.

Le président M. Métaxas, profitant de l'occasion de se trouver au milieu de la population d'Ankara et de la jeunesse d'Ankara, fit devant le microphone une courte allocution. Parlant tant en son nom qu'au nom de ses collègues, il exprima la joie qu'ils ressentent de se trouver au milieu de la jeunesse turque et salua la nation et la jeunesse turques au nom des membres du conseil permanent de l'Entente balkanique et des nations grecque, yougoslave et roumaine.

Il termina en s'écriant « Vive la Turquie ! ».

M. Rüsen Esref Unaydin, ministre de Turquie à Athènes, traduisit en turc l'allocation du président Métaxas qui fut accueillie par des applaudissements prolongés par les milliers de personnes remplissant le stade.

Le départ du stadium des éminents représentants des pays amis et alliés a fourni également l'occasion à la foule de manifester d'une façon enthousiaste par des applaudissements prolongés ses sentiments de sincère amitié et d'inaltérable alliance.

Le thé à la résidence présidentielle de Çankaya

Dans l'après-midi, le Président de la République Atatürk avait invité au jour d'hui les délégations hellène, yougoslave et roumaine ainsi que tous les journalistes balkaniques à un thé offert chez lui en sa résidence de Çankaya.

Tous les ministres du cabinet Celâl Bayar, ainsi que les ministres plénipotentiaires des pays de l'Entente balkanique et les hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères étaient également invités.

Le correspondant du Tan à Ankara fournit les renseignements complémentaires suivants :

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de bonne humeur et de franche cordialité. A un moment donné, le ministre de la Justice M. Sükrü Sağcıoğlu s'est révélé un spécialiste de la danse nationale du « zeybek ». Il a été vivement applaudi. Puis le journaliste M. Daskalakis a aussi dansé le « zeybek ».

La soirée des ministres

Un banquet suivi d'une réception a été donné le soir par les trois ministres à Ankara des Etats de l'Entente balkanique.

Le départ de M. Stoyadinovitch

Après minuit, le président du Conseil yougoslave M. Stoyadinovitch a pris congé des délégations ainsi que des personnalités turques. Le pré-

Ankara, 27. AA.— Le Conseil permanent de l'Entente Balkanique s'est réuni à Ankara sous la présidence de S.E. Monsieur Métaxas, président du Conseil hellénique, les 25, 26 et 27 février 1938. Y ont pris part LL. EE. M. M. le président Stoyadinovitch, Comnène et le Dr R. Aras.

1.— Les représentants des Etats membres de l'Entente ont procédé à un échange de vues d'ensemble sur tous les aspects de la politique générale et ils ont délibéré sur les questions les intéressant plus particulièrement.

Il a été unanimement constaté que l'Entente Balkanique a eu un rôle des plus féconds pour le maintien de la paix et la tranquillité dans cette région de l'Europe et qu'elle constitue un facteur des plus solides pour la réalisation de l'idéal de paix qu'elle n'a cessé de poursuivre.

Une parfaite concordance de vues sur toutes les questions de politique générale, d'intérêt commun et de relations mutuelles s'est comme toujours, manifestée au cours des délibérations du conseil et la solidarité unissant les membres de l'Entente s'est avérée plus ferme et plus solide que jamais.

2.— Les Etats l'Entente-Balkanique, attachés aux principes dont s'est inspiré à son origine le Pacte de la Société des Nations, sont résolus de rester des membres loyaux de l'institution de Genève. Ils soulignent que l'œuvre de cette institution doit être conforme au principe du respect absolu de leur indépendance politique et de leur égalité parfaite vis-à-vis des membres de la Société des Nations.

Fermement résolus à ne pas se mêler des questions concernant la politique intérieure des autres Etats, les gouvernements de l'Entente-Balkanique sont décidés à ne tolérer aucune immixtion, de quelque nature qu'elle soit, dans leurs affaires intérieures.

3.— Pendant l'étude des questions se rapportant à la politique méditerranéenne de l'Entente Balkanique le Conseil a été d'avis que la politique sur laquelle les Etats membres de l'Entente-Balkanique se sont trouvés entièrement d'accord dès le début, était en ce qui concerne le bassin méditerranéen une politique de bons rapports et de coopération dans le but de la paix avec chacune de principales puissances riveraines, à savoir : l'Angleterre, la France, l'Italie.

L'Entente-Balkanique a suivi cette politique en parfaite harmonie entre ses membres et elle a déployé des efforts fructueux en vue de resserrer les liens des quatre pays alliés avec les sœurs puissances méditerranéennes.

Après avoir traversé les phases connues, la question d'Ethiopie est devenue inexistante pour l'Entente-Balkanique.

Poursuivant dès lors la réalisation de leur politique méditerranéenne commune, les Etats alliés ont fait des efforts sérieux dans le domaine du rapprochement avec chacune des puissances ci-haut mentionnées et ils ont réussi à consolider leurs relations amicales avec elles.

C'est dans cet ordre d'idées que s'est placée la Yougoslavie en concluant avec l'Italie un pacte d'amitié et en harmonisant ainsi ses relations avec celles que les deux autres Etats membres de l'Entente et riverains de la Méditerranée avaient déjà établies par des pactes similaires avec cette puissance.

D'autre part, le conseil permanent a constaté que, sur ces entrefaites, la Yougoslavie a nommé un nouveau ministre plénipotentiaire à Rome, accrédité auprès de Sa Majesté le roi d'Italie, empereur d'Ethiopie, en conformité avec la nouvelle constitution italienne ; la Roumanie qui se trouve actuellement dans une situation similaire, est à son tour décidée à accréditer sans retard un nouveau ministre à Rome.

Devant ces faits qui démontrent une fois de plus la parfaite concordance des vues qui existent entre les membres de l'Entente Balkanique concernant la politique méditerranéenne ci-haut mentionnée, le conseil estime en vue de faciliter la coopération internationale dans le bassin méditerranéen, que la Grèce et la Turquie devront aviser au nécessaire afin de conformer leur attitude dans la question d'Ethiopie aux relations amicales qu'elles entretiennent avec l'Italie.

Le conseil est également convaincu qu'un pas important serait fait dans le domaine de la coopération internationale susvisée par une adhésion éventuelle de l'Italie à la convention de Montreux.

4.— Le conseil permanent de l'Entente Balkanique a ratifié les décisions du dernier conseil économique réuni à Athènes.

5.— Le conseil a décidé de maintenir sa politique de non-intervention dans les affaires espagnoles.

Des agents pourront être délégués et reçus par les Etats membres de l'Entente en vue d'établir le contact avec le gouvernement du général Franco et d'assurer ainsi la sauvegarde de leurs intérêts économiques.

6.— Un projet de traité additionnel turco-hellénique a été présenté par LL. EE. M. le président Métaxas et le Dr Aras, ayant pour objet l'extension de la collaboration découlant du pacte d'Entente cordiale turco-hellénique dans le cadre des engagements existants.

7.— Le conseil a décidé que ses deux prochaines sessions se tiendront au mois de septembre 1938 à Genève et au début du mois de février 1939 à Bucarest.

La nouvelle Constitution roumaine

Déclarations du roi Carol

Bucarest, 28. — Après l'entrée en vigueur officielle de la nouvelle Constitution le roi Carol a dit notamment :

— Je suis le premier à être lié par la nouvelle Constitution dont je me ferai le gardien au nom du peuple roumain. C'est sur cette base que je bâtirai la nouvelle Roumanie riche et puissante.

Atatürk parle aux journalistes

L'Entente Balkanique sera encore renforcée

Au cours de la réunion, à la résidence présidentielle à Çankaya les journalistes balkaniques ayant prié Atatürk de bien vouloir leur confier ses impressions sur l'Entente Balkanique, le Président de la République a fait les déclarations suivantes :

« L'Union balkanique est un idéal qui nous a de tout temps sincèrement attirés. Je suis heureux de constater que cet idéal élargit chaque jour d'avantage les assises sur lesquelles il est édifié. Les grands efforts qui ont été déployés et les succès qui ont été remportés dans ce domaine par les dirigeants des Etats balkaniques, ainsi que leur attachement à l'alliance, méritent tous les éloges. Je suis pleinement convaincu que dans les Balkans cet état d'union qui nous satisfait même dans sa forme actuelle, se manifestera un jour sous sa forme perfectionnée telle que beaucoup de personnes n'arrivent pas aujourd'hui à la concevoir. Il y a lieu de constater qu'aux efforts déployés par les dirigeants des Etats alliés viennent s'ajouter les services que rend à la cause la presse balkanique. Je souhaite que les journalistes des Balkans considèrent cet idéal élevé comme leur propre idéal et qu'ils mettent toutes leurs possibilités au service de sa réalisation. Je dois d'ailleurs ajouter que c'est de cette manière que la presse a jusqu'ici conçu et exécuté sa tâche. L'histoire nous indique que des nations différentes les unes des autres ont conclu dans le monde des unions et ont ainsi vécu ensemble durant des siècles. Nous désirons que l'union à laquelle nous voulons arriver soit de beaucoup supérieure à celles qui ont existé dans le passé. Il va sans dire qu'un idéal aussi haut placé ne peut être édifié sur un fondement constitué par les exigences d'une politique temporaire. Il faut que ce fondement soit enrichi et consolidé par les joyaux de la culture intellectuelle et de l'économie. Car la conduite de toute politique doit avant tout se baser sur ces deux facteurs essentiels. Je suis persuadé que ce brillant avenir n'est pas tellement loin et qu'il nous sera possible à nous-mêmes de l'atteindre. Mais c'est surtout à ceux qui nous suivront qu'il sera donné de fêter sa pleine réalisation avec toute la joie qu'elle comporte. Dès que le Président Atatürk eut achevé ses déclarations à la presse, M. Raoul Anastasiu, directeur de la presse roumaine, au nom de toute la presse balkanique, remercia — par l'entremise du Dr Aras — pour le grand honneur qu'il fit aux journalistes des Balkans en les recevant et en leur faisant des déclarations, en assurant que la presse balkanique fera tout son devoir envers l'union balkanique. Le Président Atatürk remercia et en serrant la main de M. Raoul Anastasiu, entendit serrer la main de tous les membres de la presse balkanique. Encore un grand procès en U. R. S. S. Paris, 28. — Un nouveau grand procès politique commencera le 2 mars à Moscou. Au banc des accusés sont Boukharine, Rikoff et de nombreux autres dirigeants de la première heure de la révolution communiste ainsi que l'ancien ambassadeur à Berlin Krestinsky. Ils sont tous accusés de haute trahison, de complot contre la sûreté de l'Etat et d'avoir projeté le démembrement de l'URSS. Les débats du procès seront publics. Nous publions aujourd'hui en 4ème page sous notre rubrique L'Autriche et le Reich Une note officielle de Vienne

L'Autriche et le Reich

Une note officielle de Vienne

Vienne, 28. — Une note officielle a paru dans tous les journaux de ce matin sous le titre : « Le sens de la paix allemande ». Il y est dit que cette paix, telle qu'elle a été conclue par le Dr Schuschnigg et le Fuehrer a été saluée avec joie par le peuple allemand tout entier comme le point de départ pour le développement de relations amicales. Contrairement aux commentaires publiés par la presse internationale, la note précise qu'il y a deux points essentiels dont il faut tenir compte dans l'application des nouveaux rapports entre le Reich et l'Autriche : 1o L'Autriche s'est toujours considérée comme un Etat allemand dont le sort est étroitement lié à celui du peuple allemand ; 2o Elle pourra accomplir la grande tâche que lui incombe envers le peuple allemand et envers l'Europe qu'à la seule condition de demeurer un Etat indépendant. Des remanements importants ont été apportés au cadre des dirigeants du « Front patriotique » en vue, précisément, de faciliter l'œuvre de la pacification du peuple allemand. Le plus important est le remplacement du gouverneur de Styrie par le chef suppléant du front patriotique pour toute l'Autriche, le Dr Zernatto.

Un sauvetage opéré par le maréchal Balbo

Rome, 28. — L'avion du comte Mazzotti, qui participait au rallye aérien du Sahara, était perdu depuis mercredi. Le maréchal Balbo dirigeait personnellement les recherches. Il est parvenu hier à percevoir l'appareil à environ 300 km. à l'Ouest de l'Oasis de Cufra. Le maréchal s'est immédiatement posé sur le sable non loin de l'appareil égaré et a recueilli à bord de son avion le comte Mazzotti et ses compagnons qui sont tous indemnes.

Le statut moderne du Travail au Luxembourg

M. Chautemps menace de démissionner

Paris, 28. — Au cours de la séance d'hier au Sénat, M. Chautemps s'est félicité des accords réalisés entre les commissions intéressées et les auteurs de motions d'amendement au projet de statut moderne du Travail. Il a constaté toutefois que ces accords ne suffisent pas à rapprocher de façon substantielle les amendements en question du texte voté par la Chambre et a exprimé l'espoir que des progrès dans ce sens pourraient être réalisés au cours de la navette des textes entre les deux Chambres. Le président du Conseil n'a pas caché qu'en cas contraire il se verrait obligé de présenter sa démission et celle du cabinet plutôt que de souscrire à des modifications qui porteraient atteinte à l'esprit même du projet de loi et à ses dispositions essentielles.

Les Japonais culbutent les forces chinoises dans le Chansi

La brièveté et la rareté des informations qui parviennent au sujet des opérations japonaises en Chine ne sauraient être interprétées comme un ralentissement et, moins encore, un arrêt de celles-ci. Dans la partie méridionale de la province du CHANSI, à l'extrémité nord-occidentale de l'arc de cercle formé par le front actuel, les colonnes motorisées japonaises n'ont apparemment rencontré aucune résistance sérieuse et se sont répandues graduellement à travers le Honan septentrional ; d'autres unités également motorisées se sont amassées plus à l'Est, sur la rive septentrionale du Fleuve Jaune, entre Chengchow et Kaifeng. Il y a donc lieu de prévoir que le passage du fleuve sera tenté, comme on le prévoyait d'ailleurs, dans la région des gorges de Menghsien. Suivant les dernières informations, les Japonais ont déclenché dans le sud du Chansi une bataille de très grand style dans laquelle sont engagés du côté chinois près de cent mille hommes. Les Nippons attaquent avec violence et, semble-t-il, avec succès. Une victoire dans ce secteur leur permettrait de déborder par le nord-ouest tout le système des défenses du chemin de fer de Lunghai. C'est leur vieux projet que nous avons déjà indiqué à cette place et dont ils poursuivent la réalisation avec la ténacité qu'ils mettent dans toutes leurs entreprises. Voici les dernières dépêches de l'agence à propos de ces opérations : Peking, 27. (A. A.). — Après trois jours de combats violents, les troupes nippones attaquent dans la région de la ligne de Chich, dans le Chansi central, atteignant leurs objectifs et poursuivent les troupes chinoises qui battent en retraite vers le Sud. Les éléments nippons venant du Sud-Est atteignent Tchou Sen Tien au Sud Est du Chansi, et tentent de couper la retraite aux troupes chinoises.

La journée politique d'hier à Londres

De Sir Mosley à lord Strabolgi

Londres, 28. — Sir Oswald Mosley, leader des fascistes anglais, dans un discours qu'il a prononcé hier apporte son adhésion totale à la politique de M. Chamberlain. — La politique suivie jusqu'ici par notre gouvernement et dont M. Eden portait en majeure partie, la responsabilité, a-t-il dit, menait le pays soit à la guerre, soit à l'humiliation. Par contre, des manifestations contre le gouvernement ont été organisées à Trafalgar Square et à Hyde Park. Les orateurs du Labour Party ont accusé le gouvernement de trahison envers la Ligue et envers la sécurité collective. La police a dû intervenir pour maintenir l'ordre. Lord Strabolgi s'est écrié notamment que l'Angleterre est aujourd'hui la première grande puissance... après l'Italie.

Le statut moderne du Travail au Luxembourg

M. Chautemps menace de démissionner

Paris, 28. — Au cours de la séance d'hier au Sénat, M. Chautemps s'est félicité des accords réalisés entre les commissions intéressées et les auteurs de motions d'amendement au projet de statut moderne du Travail. Il a constaté toutefois que ces accords ne suffisent pas à rapprocher de façon substantielle les amendements en question du texte voté par la Chambre et a exprimé l'espoir que des progrès dans ce sens pourraient être réalisés au cours de la navette des textes entre les deux Chambres. Le président du Conseil n'a pas caché qu'en cas contraire il se verrait obligé de présenter sa démission et celle du cabinet plutôt que de souscrire à des modifications qui porteraient atteinte à l'esprit même du projet de loi et à ses dispositions essentielles.

L'oeuvre des "Maisons du Peuple" évoquée par le ministre de l'Intérieur, M. Şükrü Kaya

M. Şükrü Kaya, ministre de l'Intérieur et secrétaire-général du Parti Républicain du Peuple, avait prononcé le 20 courant à l'occasion du sixième anniversaire de la fondation des Maisons du Peuple, un discours dont nous avons donné le même jour un résumé. Vu l'importance de ce document, nous nous faisons un plaisir de le publier in-extenso d'après le texte qui nous a été communiqué hier par l'P.A.A.

Honorables Compatriotes, Les « Maisons du Peuple » font aujourd'hui leur entrée dans leur sixième année d'activité. Cette année nous aurons encore 42 « Maisons » dans le pays, 42 villes de plus auront la lumière de l'idéal national du savoir et de l'expérience.

Ceux qui, au cours des années prochaines, vont inaugurer cette cérémonie auront, j'en suis sûr, le honneur de donner un chiffre plusieurs fois supérieur à celui que je viens de citer. J'éprouve, dès maintenant, leur joie ainsi que celle de leurs auditeurs et je prends déjà part à l'allégresse de ces compatriotes. En 1932, date de la prière d'inauguration des Maisons du Peuple, nous en avions seulement 24 et 34.000 membres. Aujourd'hui, le 20 février 1938 nous comptons, y compris les nouvelles créations, 209 Maisons et plus de 100.000 membres—hommes et femmes—, actifs ou en action, remplissant chacun un rôle efficace dans le domaine social.

Aujourd'hui des patriotes distingués se trouvent réunis à cette même heure, dans les Maisons du Peuple pour assister comme vous, à cette cérémonie et nous écoutent dans la mesure des moyens dont ils disposent.

D'ordre et avec l'autorisation de notre Grand Chef, je vous salue, vous et, en votre haute personnalité, notre grande nation, au nom de notre Grand Chef, avec déférence et affection. (Applaudissements.)

L'éloquence des chiffres

Mes chers Compatriotes, Je voudrais renseigner notre nation sur les travaux des Maisons du Peuple durant l'année. De cette façon il sera fait de leur activité annuelle un compte-rendu par devant la nation. C'est à vous et à notre grande nation qu'il appartient de critiquer et d'apprécier.

Alors qu'en 1933, qui est la première année d'activité, on avait donné dans les Maisons du Peuple 915 conférences, on en fait cette année 3.056. Au lieu de 376 concerts organisés en 1933, il y en eut 1.164 cette année, de même, au lieu des 511 représentations durant cette année-là, on en a donné 1.589 cette année-ci. Nos cinémas et nos radios ont augmenté dans la même proportion. En 1933, nos bibliothèques possédaient 59.000 livres et elles avaient en 149.900 lecteurs. Cette année, le nombre des volumes se chiffre par 129.362 et le total des lecteurs dépasse 1.590.000.

Nous sommes au début de la 4me année de notre intérêt témoigné par l'organisation d'expositions, d'excursions aux villages et la création de salles d'enseignement populaires. En 1935 on avait ouvert 59 expositions. Cette année nous en avons inauguré 179. De même, le nombre des excursions faites aux villages était de 495 en 1935. Cette année on en fit 1495. Les cours d'instruction populaires sont montés de 8.300 à 16.000. En 1933 500.000 compatriotes avaient fréquenté nos Maisons du Peuple, cette année ce chiffre est de 6.442.000.

L'année passée, le total des membres actifs était de 95.253, dont 8.877 instituteurs, 15.577 cultivateurs, 23.935 ouvriers, 5.113 commerçants, 1.551 médecins, 1.904 avocats et le reste de diverses professions et carrières.

Le budget de l'année passée était de 962.000 livres dont les 222.000 ont été dépensés pour les constructions. Nos sources de revenus sont les contributions des organes locaux du parti, des administrations régionales, des municipalités et enfin des subsides du siège central du Parti Républicain du Peuple.

L'activité et les comptes des Maisons du Peuple sont réglés et contrôlés sous divers points de vue et par divers moyens fixes et systématiques.

En outre, les maisons du Peuple ont des organes de publicité à elles. Tous les comptes et opérations seront publiés cette année comme les années passées, pour être portés à la connaissance des citoyens.

La tâche confiée aux instituteurs

Citoyens, L'activité de plus en plus croissante des Maisons du Peuple, ainsi que leur situation actuelle peuvent nous réjouir tous. Cependant, elles ne sont pas encore arrivées à notre idéalisme, ni jusqu'au point de satisfaire à tous nos besoins.

La situation actuelle peut nous contenter, parce que les chiffres, les statistiques démontrent qu'une grande majorité de nos intellectuels a assumé des tâches dans les maisons du peuple de nos villes.

La personne que, parmi eux, nous voudrions présenter avant tout à votre

appréciation, c'est l'instituteur. Ces jeunes instituteurs et instructeurs entre les mains de qui nous avons confié l'éducation de nos enfants, de leur esprit et de leur conscience ont franchi les murs et les bancs des écoles, et accomplissent leurs tâches dans les maisons du Peuple, et sui des chaires populaires. Ils y travaillent à augmenter les connaissances du peuple.

Il est indubitable que la base primordiale du moral et de l'éducation nationale se développe dans le foyer de la famille, surtout au sein de la mère. Depuis des siècles et des siècles, les Turcs vivent en s'appuyant sur cette base solide. Aussi jouissent-ils du plus grand privilège de capacité exceptionnelle. Si le Turc a pu vaincre les difficultés des siècles grâce à la solidité et à la fermeté que son caractère et son éducation nationale donnent à son organisme physique et moral, et si aujourd'hui encore il a la force de résister aux difficultés du jour, il doit ce succès, en majeure partie, à la solidité de la famille, au moral élevé, au caractère supérieur de la mère, c'est-à-dire de la femme turque. — applaudissements —

Développer ce caractère ferme que la nation acquiert au foyer de la famille et au sein de la mère, est une tâche que la nation confie entre les mains des instituteurs.

La tâche que ces derniers assument ainsi est très ardue, et toute pleine de responsabilité. Le pays, la Nation se trouvent avoir remis en leurs mains leur trésor le plus précieux : leurs enfants, leur plus chère existence, leur histoire, leur bonheur, leur avenir et liberté.

S'acquitter de cette tâche dans le cadre des exigences du caractère national et en conformité avec les progrès de la technique et préparer les esprits et les consciences destinées à défendre la Patrie et la Nation, sont des devoirs qui incombent à leur savoir et à leur conscience.

L'idée que l'avenir d'un pays est fondé par les instituteurs est une vérité déduite de l'histoire de plusieurs sociétés civilisées actuellement prospères. Tant que cette vérité se présente à nos yeux, les pères de famille, leurs enfants, et tous ceux qui portent la responsabilité de l'existence et de l'avenir de ces pères et enfants ont pour devoir primordial le soin de s'occuper des instituteurs et des œuvres vivantes qu'ils ont créées et qu'ils vont créer.

Nos instituteurs sont conscients de la valeur et de l'importance de leur tâche et travaillent en conséquence. A mesure que leurs moyens vont augmenter les efforts de leur activité seront d'autant plus étendus et plus profonds.

C'est un devoir pour nous que de leur rendre hommage — applaudissements —

Un vœu à réaliser le plus tôt possible

Nous comptons également dans nos rangs des cultivateurs, des ouvriers, des fonctionnaires, des médecins indépendants, des ingénieurs, des commerçants, des avocats, et bien d'autres éléments éclairés et actifs. Eux aussi consacrent aux tâches qu'ils ont assumées dans les Maisons du Peuple le loisir que leur laissent leurs occupations quotidiennes.

Ils s'appliquent à remplir le devoir que comporte la qualité d'être intellectuel, en faisant profiter leurs compatriotes des bénéfices de leur savoir et expérience.

C'est un devoir agréable de les citer avec reconnaissance.

L'affection et l'attachement des masses populaires à l'égard de nos Maisons du Peuple s'accroissent chaque jour de plus en plus. Même les plus petites villes ne se résignent pas à être privées des Maisons du Peuple créées par la République comme foyers de civilisation.

Il n'y eut pas un seul congrès où parmi les vœux exprimés jusque par les villages, le vœu de voir inaugurer une Maison du Peuple ne se trouve pas au premier rang.

Les ordres et les directives de notre Grand Chef Atatürk prescrivent également de réaliser ces vœux le plus tôt possible. Comme en toute chose, le gouvernement de la République parviendra en cette matière aussi, à réaliser en peu de temps la perspective profonde d'Atatürk.

Les administrations régionales et les municipalités affectent volontiers à la prompt création des Maisons du Peuples l'excédent qu'elles arrivent à économiser sur les revenus consacrés à des milliers d'exigences. J'ai la confiante conviction qu'elles se feront un devoir National de contribuer dans une plus large mesure à inaugurer chacune une Maison du Peuple dans les chefs-lieux de districts ou fonction de l'augmentation de leurs sources de revenus.

(à suivre)

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

Le budget du vilayet

La commission du budget a examiné et approuvé le budget pour l'année 1938 élaboré par la commission permanente. Il s'élève à 4.468.109 Ltqs, dont 608.380 Ltqs représentent le budget extraordinaire. En ce moment où un gros effort est déployé en faveur du développement d'Istanbul, il est juste que la Municipalité n'en supporte pas seule les frais et que le Vilayet aussi y participe. Toutefois, comme il ne dispose guère de beaucoup de crédits, il a été décidé d'affecter dans ce but, à titre « symbolique », un montant de 16.000 Ltqs.

La subvention annuelle que le Vilayet accorde aux services d'extinction a été portée de 25.000 à 40.000 livres turques.

Enfin le Vilayet contribuera aux frais de construction d'un quai à Silivri, les ressources de l'administration locale ne suffisant pas pour y faire face.

LA MUNICIPALITE

Le nouveau "Tünel han"

La question de l'érection de l'immeuble que la Société du Tunnel doit construire à Galata traîne depuis deux ans ; elle vient de recevoir une solution grâce à l'intervention du ministère des Travaux publics.

L'immeuble en question devait être à trois étages ; la Municipalité, forte des dispositions de la loi sur les routes, s'y opposait ou alors exigeait qu'il fut reculé suffisamment pour permettre à la voie publique de revêtir une largeur proportionnée avec les dimensions de la construction envisagée. Le ministère des Travaux publics a notifié, par contre, à la Société, d'avoir à exproprier l'ilot de quelque 30 maisons se trouvant devant l'entrée du Tunnel. La Société répondait qu'elle n'était pas en mesure de fournir les quelques centaines de milliers de Ltqs exigées par une telle opération.

C'est alors que le ministre des Travaux Publics a trouvé une formule nouvelle, basée sur la concession de la Société. La Société l'a approuvée ; la Municipalité doit faire connaître ces jours-ci sa réponse. Elle ne pourra, semble-t-il, qu'être favorable.

D'après la décision du ministère des magasins qui se trouvent en cet endroit doivent être démolis d'ici un mois et demi. Dans ces conditions, on s'attend à ce que les notifications d'usage leur soient faites au plus tôt en leur accordant un délai d'un mois pour leur transfert.

Les expropriations seront étendues ultérieurement de façon à pouvoir relier la tête pont de Karaköy à celle du nouveau pont Gazi par une large avenue. La valeur des immeubles situés le long de cette artère a déjà commencé à hausser.

Le nouvel immeuble du Tunnel à Galata devra être achevé dans le courant de cet été et sur le modèle de celui de Beyoğlu.

Les dettes envers la Municipalité

La Municipalité éprouve certaines difficultés à recouvrer ses créances. Effectivement la saisie qui est prévue par la loi pour les dettes envers le département des Finances ne s'étend pas aux dettes envers la ville. Un projet de règlement a été soumis à l'assemblée municipale en vue de remédier à cet inconvénient. Il a été approuvé par les commissions compétentes.

La manie du marchandage

Un propriétaire de magasin a fait d'amères confidences à un collaborateur du Haber.

— Nous n'osons pas, lui a-t-il dit, indiquer un prix au client. Si nous offrons à 3 Ltqs. une chemise pour laquelle on en demande 5 ailleurs, on dit qu'elle a sans doute un défaut quelconque et l'on s'en va. Nous sommes forcés de demander un prix double et d'engager ensuite un marchandage laborieux. Nous finissons par obtenir le prix que nous avons le droit, d'exiger, mais quelle fatigue, quelles discussions !

D'autre part, lorsque nous demandons de prime abord, le prix réel, le client habitude à marchander nous offre un prix dérisoire.

Tout notre vœu, a conclu ce négociant désabusé, c'est que le gouvernement interdise le marchandage de façon catégorique, au besoin par une loi.

MARINE MARCHANDE

Une nouvelle mésaventure de l'"Aksu"

Le vapeur Aksu, de l'administration des Voies maritimes, échoué récemment à Sinop et que l'on était parvenu à remettre à flot, a chassé sur ses ancres au cours de la tempête d'aujourd'hui et s'est fait de nouvelles voies d'eau. Après réparation sommaire, on attendra le beau temps pour le remorquer en notre port.

L'ENSEIGNEMENT

La revue de la faculté de droit

Le dernier numéro de la revue de la faculté de droit vient de nous parvenir.

Nous relevons au sommaire : Le 4ème congrès international de

droit pénal, par C. Taner. Justice et droit, par G. del Vecchio. Les paiements internationaux par V. R. Kienböck.

LES ASSOCIATIONS

Matinée dansante à la "Casa d'Italia"

Le 5 mars, à 17 h. aura lieu dans la grande salle de la Casa d'Italia une matinée dansante. On est prié de s'inscrire à l'avance.

Le contrôle de la solidité des chaussures

Les intéressés ont maintes fois constaté, ces temps derniers, que les chaussures mises en vente sur notre place manquent de solidité et s'abîment très rapidement. En vue de remédier à un état de choses hautement préjudiciable aux intérêts du public, l'association des cordonniers a décidé de prendre certaines mesures.

Le «Son Telegraf» est informé que des hommes de confiance de l'association, qui seront évidemment des experts, visiteront toutes les boutiques et même les grands magasins de chaussures ; ils examineront leurs marchandises et apposeront leur sceau à celles qu'ils auront reconnu solides et de bonne qualité. En revanche, on ne s'opposera pas à la livraison sur le marché des chaussures reconnues mal faites ou insuffisamment résistantes. Mais l'absence du sceau de l'Association sera un avertissement suffisant pour le public pour l'engager à ne pas les acheter.

LES CONFERENCES

A la Casa d'Italia

Une conférence avec projections sur Galata à travers les âges

sera faite le jeudi 3 mars, à 18 h. 30, dans la salle des fêtes de la «Casa d'Italia», par le Prof. Ernest Mamboury, professeur au Lycée de Galata-Saray.

Au Halkevi de Beyoğlu

Demain, 1er mars, à 18 h.30, le poète Mithat Cemal fera, au siège du Halkevi de Beyoğlu, une conférence sur le sujet suivant :

Littérature

Le vendredi 3 mars, à 20 h. 30, M. Ekrem Tur, le distingué président du Halkevi de Beyoğlu, fera, au local du Parti du Peuple, rue Nuruziya, une conférence sur :

Art militaire dans les temps anciens et dans les temps modernes

Haute distinction

M. Willy Sperco, chevalier de l'ordre royal néerlandais Orange Nassau

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Willy Sperco, directeur de l'Agence maritime Fratelli Sperco qui représente avec tant de zèle et de succès en Turquie, en Grèce et à Trieste la Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vapeur, la Compagnia Italiana Turismo (CIT) et au Pirée l'Adriatica, vient d'être nommé chevalier de l'ordre royal néerlandais d'Orange Nassau.

M. Willy Sperco mérite certainement la haute distinction dont il vient d'être l'objet de la part du ministre des Affaires économiques de La Haye car il a depuis plus de vingt-cinq ans servi en qualité d'inspecteur-général de la Cie néerlandaise, les intérêts du commerce et de la marine des Pays-Bas, en Egypte d'abord puis en Hollande et dans tous les ports méditerranéens où l'Agence Fratelli Sperco a des succursales.

Nous présentons au nouveau chevalier nos félicitations les plus cordiales.

Les journalistes juifs en Roumanie

Bucarest, 27. — Le syndicat des journalistes roumains a exclu de son sein tous ses membres juifs qui y ont été admis après le 1er décembre 1918. Les journalistes frappés par cette mesure pourront être réadmis s'ils parviennent à démontrer qu'ils sont effectivement de longue date citoyens roumains.

Le mariage du Duc de Gènes

Turin, 27. — Le président du Sénat, M. Federzoni, est arrivé ici en vue de faire fonction d'officier d'état civil à l'occasion du mariage du Duc de Gènes.

Quelques détails sur le nouveau palais du Kamutay

Une interview de M. Silay, vice-président de la C. A. N.

Notre confrère l'«Ulus» a interviewé M. Fikret Silay, vice-président du Kamutay et président de la commission devant se prononcer au sujet du plan élaboré, après un concours international, pour la construction du nouveau palais du Kamutay.

On sait que le plan adopté est l'œuvre du docteur-ingénieur Klemens Holtzmeister. — La commission, a déclaré M. Fikret Silay, après avoir délibéré au sujet de la construction du nouveau palais du Kamutay, s'est adressée aux architectes du pays et à ceux de l'étranger. Elle les a avisés qu'ils devaient non seulement ne pas perdre de vue que tous les services y affectés devaient être exécutés à l'intérieur même du palais, mais que celui-ci, d'après les exigences de l'époque, devait être à même de figurer parmi les monuments les plus représentatifs de la République turque.

— Où sera construit le palais du Kamutay ? — Sur le sommet situé à Yenikapı, derrière le quartier du gouvernement. De cet emplacement on a vue sur l'ancienne Ankara et la nouvelle.

Le terrain affecté au siège du Parlement a une superficie de 350.000 mètres carrés, y compris l'emplacement réservé à la construction éventuelle d'un nouveau bâtiment pour la présidence du Conseil et d'un autre pour le ministère des Affaires étrangères.

— Quel était l'objet du concours international ? — Il s'agissait de dresser le plan d'un palais unique destiné à abriter tous les services du Kamutay et de plus une partie réservée à la Présidence de la République.

— Quand et dans quelles conditions le concours a-t-il commencé ? — Le 8 juin dernier. Y prirent part les architectes et les ingénieurs que la commission avait invités. La condition principale stipulait l'anonymat absolu des concurrents.

C'est ainsi qu'ils ne devaient pas remettre personnellement leurs plans et devis mais les expédier sous pli à la commission en se contentant d'un numéro pour toute indication. D'autres dispositions indiquaient par ailleurs les raisons pour lesquelles on était empêché de concourir.

— Quelle était la date de la clôture du concours ? — Le 10 décembre écoulé. Après quelque temps les arbitres sont venus pour examiner les projets soumis. Ces arbitres ont été choisis parmi ceux ayant une renommée mondiale en la matière, à savoir :

Le professeur suédois Ivar Tengbom ; le professeur anglais Howard Robertson F.R.J.B.A.S.A.D.G. l'architecte hollandais M. W. M. Dutoit B.N.A.

— Quelle était la tâche des arbitres ? — Elaborer un plan de concours pour le remettre à la commission, examiner les projets parvenus et choisir parmi ceux-ci les trois les mieux conçus au point de vue pratique et artistique, remettre à cet égard un rapport et veiller à ce que les noms des auteurs des projets soient gardés secrets.

— Comment les arbitres ont-ils travaillé ? — Dans une salle dans laquelle personne autre qu'eux et leurs employés ne pouvait entrer. Pour plus de précision je vous en indiquerai le lieu : le palais des Expositions.

— Quelles sont les rétributions accordées par l'Etat aux architectes et ingénieurs ayant pris part à ce concours ? — Il appartenait au gouvernement de fixer son choix sur l'un des trois meilleurs projets choisis par les arbitres.

Par contre et en plus du droit de contrôle pendant la construction, le gouvernement accordait, non compris les impôts, 3,5 pour cent sur le coût total de la construction au gagnant du concours et trois mille livres aux auteurs des deux autres projets. Mille livres étaient destinées aux auteurs des projets venant immédiatement après le troisième classé.

— Que contiendra le palais ? — Il est presque impossible d'examiner le tout puisque le programme de la construction forme un livret de cent pages. Je pourrai cependant vous donner des renseignements sur certaines de ses parties. Il y aura quatre salles de réunion dont l'une pouvant contenir 600 députés et mille auditeurs. Il y aura une loge d'honneur

composée de trois parties, une autre pour le corps diplomatique pouvant contenir cent personnes et une pour la presse.

L'installation de la lumière sera faite de façon que l'on puisse prendre des photos tant le jour que la nuit. Un grand salon sera aussi aménagé inutile de mentionner les salons réservés à la présidence du Kamutay à la présidence du Conseil, aux ministres et aux commissions.

Le bâtiment contiendra en plus un compartiment pour le calorifère, un autre pour la ventilation, une centrale électrique, une imprimerie, des dortoirs pour les jardiniers, les gens de service, les agents de police, une caserne pour la garnison affectée à la garde du palais, des dépôts d'archives, des caisses pour la conservation des archives.

— Le palais et ses dépendances seront donc très grands... — Voici quelques chiffres suggestifs. Parmi les bâtiments construits à Istanbul ou au dehors du quartier du gouvernement, ceux du ministre de l'Intérieur, de la Cour de Cassation, du ministre de la Défense Nationale, de l'Académie de guerre, des ministères des Travaux Publics et de l'Economie occupent une superficie totale de 367.000 mètres carrés. Or, la superficie réservée au Kamutay se chiffre à elle seule à 297.000 mètres carrés.

— Etes-vous satisfait des résultats obtenus ? — Nous devons tous en être satisfaits attendu que c'est pour la première fois que dans notre pays un concours international d'art s'est tenu miné avec succès.

Sur ces paroles nous quittons l'honorable vice-président du Kamutay en le remerciant pour tous les renseignements qu'il nous a ainsi fournis. Ajoutons avant de terminer que les arbitres en rentrant dans leur pays donneront une série de conférences sur la Turquie kamaliste et ses réalisations.

L'enseignement de l'italien

Rome, 27. — Par les soins de la direction des cours permanents de langue et de culture italiennes pour les étrangers on commença une quatrième période de cours destinés aux étrangers ne connaissant pas la langue italienne. Ces cours comptent une centaine d'inscrits.

Japon et Mandchourie

Tokio, 27. — Le Banque du Japon a décidé un emprunt de cent millions de yens à la Banque centrale de Mandchourie.

La vie maritime

Royal Indian Navy

Londres, 27. — Le gouvernement des Indes a été libéré de l'obligation de payer une contribution annuelle de 150.000 Stgs pour la défense de l'empire à condition de s'engager à construire et à entretenir une escadre indépendante qui prendra le nom Royal Indian Navy.

Actuellement, le gouvernement des Indes dispose d'un embryon de flotte composé par 5 canonnières dont la plus grande, le *Chive*, détachée à Bombay, déplace 2021 tonnes assurant la surveillance du littoral ainsi que du golfe Persique ; du navire de recherche *Investigator*, de 776 tonnes, d'un navire de garde (*Pathan*, 610 tonnes) et d'un navire de recherche-mines.

En outre, le gouvernement britannique entretient actuellement, à ses frais, aux Indes une flotte composée par la IVE escadre de croiseurs (3 unités) 6 canonnières et un navire de recherches, le *Stark*. C'est un rendement des effectifs à peu près équivalents à cette flotte que les Indes devront entretenir à l'avenir.

L'"Emden" à Tripoli

Tripoli, 27. — Le croiseur-école allemand *Emden* a quitté hier matin pour le port, après y avoir passé quelques jours. Les cadets et les marins ont visité la ville et ses monuments, saluant partout avec sympathie.

Accident de manœuvres

Malte, 27. — Deux sous-marins entrés en collision au cours des manœuvres. Il n'y a pas de pertes humaines.



Une vue générale du futur palais du Kamutay

CONTE DU BEYOGLU

Le crime de raison

Par BINET-VALMER.

Il faisait une lourde chaleur dans cette pièce. C'était le 16 octobre, date fatidique dans les maisons qui subsistent le chauffage central.

— Permettez-moi d'ouvrir la fenêtre, père, je suis très ému et respire mal.

La fenêtre fut ouverte avec effort par le jeune homme. Il était fragile, nerveux à l'excès. Un visage pâle, assez beau, différent de celui que montrait le commandant Petrus Bouvillois.

— Assieds-toi, Marc. Ici, sur cette chaise. Je dois te parler de près.

— Pourquoi avez-vous choisi ce soir, mon père ? Je me faisais une fête...

— De revoir Gina, après ces trois mois d'absence qui n'ont servi à rien. Vous vous êtes écrit chaque jour.

— Vous m'avez demandé d'attendre les résultats des examens de sortie de Polytechnique.

— Tu es sorti dans un très bon rang, je le reconnais, et je n'ai aucune inquiétude pour ton avenir au point de vue matériel.

— Vous avez refusé, mon père, de me donner vos raisons. La situation de M. Edouard Laude est parfaitement honorable.

— Elle est morte subitement à la campagne.

— Elle s'est noyée dans l'étang. Sais-tu comment est morte l'une de ses filles ? Dans une maison de santé, folle.

— Elle est morte subitement à la campagne.

— Elle s'est noyée dans l'étang. Sais-tu comment est morte l'une de ses filles ? Dans une maison de santé, folle.

— Ce ne serait pas une raison, s'il ne s'y ajoutait... Pourquoi penses-tu que j'ai quitté la marine ?

— Mais je suis engagé envers Gina. Jamais je ne lui parlerai comme vous venez de me parler, mon père !

— Père, ce n'est pas vrai, vous m'épouvantez à plaisir !

— J'accomplis rudement, à ma manière, un devoir rude. J'ai sacrifié ma vie à ta maman et à toi.

— Mais je suis engagé envers Gina. Jamais je ne lui parlerai comme vous venez de me parler, mon père !

— Elle te croira inconstant et elle se consolera.

— Soit ! Mais moi ?

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

— Tu es un homme, tu supporteras le coup, tu trouveras une autre fiancée dont le sang vigoureux contrebalancera les tares de ta famille maternelle.

prendre. Je vous obéirai. — Tu es un très chic type, garçon, sans défaillances.

— Je suis digne de vous, cruel envers moi-même.

Le commandant Bouvillois serra vigoureusement la main de son fils et gagna le salon qui était à l'étage au-dessous.

— Ça y est, mon vieux commandant ! J'ai emporté le morceau !

— A peine avait-il achevé, qu'un coup de revolver fit, à l'étage au-dessus, son bruit sec. Tumulte. On trouva le corps de Marc étendu près de sa table de travail.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Un châtement encore plus tragique attendait Petrus Bouvillois. L'émotion avait trop forte pour sa malheureuse femme, et la folie qu'il avait voulu chasser de chez lui se vengeait en s'emparant de celle qu'il avait cru guérir.

Ce soir au SAKARYA une des plus grandes productions françaises de l'année : LES NUITS BLANCHES de Petersburg la plus émouvante interprétation de Gaby Morlay avec Pierre Renoir et Yonnel de la Comédie Française

Vie économique et financière Le commerce turco-italien

Du Bulletin Mensuel du Türkofis : 1.- Situation contractuelle :

A) Convention turco-italienne de commerce et de navigation. La convention turco-italienne de commerce et de navigation est entrée en vigueur le 1er janvier 1937.

1.- Maximum de facilités réciproques accordées aux importations et aux exportations.

2.- Exceptions prévues à ce privilège : a) Les facilités accordées pour le commerce des frontières aux pays voisins ;

b) Les facilités qui pourront naître d'une union douanière ; c) Les facilités qui pourront accorder l'Italie à ses colonies ;

d) Les facilités qu'accordera la Turquie aux pays qui en 1923 se sont séparés de l'Empire Ottoman ;

3.- Les paiements se feront selon l'accord de clearing.

4.- Jouissance réciproque du régime de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les taxes, impôts et redevances qui frappent la navigation entre les pays, les droits d'assistance, et en général toutes autres particularités du même genre.

a) Ne sont pas soumis aux dispositions de ce dernier paragraphe. (a) Le cabotage. b) La pêche dans les eaux territoriales.

c) Les encouragements de toutes sortes qui sont donnés aux bateaux nationaux.

d) L'exécution des affaires de remorquage, celles de secours, ou encore les services maritimes sur le littoral et les plages.

5.- On engagera de nouveaux pourparlers au cas où à la suite d'un changement dans le régime des importations d'un des deux pays, l'autre partie se trouverait lésée dans ses intérêts. Si l'on n'arrive pas à s'entendre, on peut dénoncer l'accord.

(Cette décision de dénonciation n'a d'effet que dans un délai de 30 jours).

L'accord de commerce turco-italien Date de la convention : 29 décembre 1936. Date de l'entrée en vigueur : 1er janvier 1937. Durée : 18 mois.

Date où elle cessera d'être en vigueur : A la dénonciation de la convention de commerce et de navigation de la même date, l'accord de commerce sera aussi automatiquement dénoncé.

Lignes principales de l'accord : 1.- Aux marchandises italiennes on a alloué la liste de contingents No 1.

2.- Les marchandises italiennes qui ne figurent pas sur la liste No 1 jouissent des dispositions appliquées pour la rubrique « marchandises diverses ».

L'importation de chacune de ces marchandises se fait dans la proportion de 50 o/o des importations de 1934 et elles entrent librement dans le pays selon le décret-loi en vigueur au moment de leur importation.

3.- Pour les marchandises turques il a été affecté la liste de contingents No 2.

4.- Les marchandises de provenance turque importées en Italie en 1934 et qui ne sont pas comprises dans la liste No 2, jouissent des dispositions appliquées aux objets compris sous la rubrique « marchandises diverses ».

Chacune de ces marchandises sera introduite selon les dispositions du régime en vigueur et selon la proposition de 50 o/o de la quantité importée en 1934.

5.- Si les contingents alloués l'ont été pour une année, pour les époques de 6 mois on les calcule dans la proportion de 50 o/o. Quant aux contingents pour les marchandises saisonnières, on peut les livrer, après entente, sans se conformer aux répartitions prévues pour les contingents semestriels.

6.- Si après le 1er juillet 1937, il y a un déficit de 15 millions de livres it. dans le commerce turco-italien, les

On peut diviser en 7 groupes les marchandises qui peuvent faire l'objet des opérations de compensation et celles-ci se déroulent parmi les matières contenues dans ce groupe.

On n'autorise les importations faites de l'Amérique du Sud et qui sont basées la plupart sur le principe des compensations, que contre des exportations faites à destination de ces pays.

Quant aux autres pays, il n'est pas obligatoire que les importations se fassent entre l'Italie et ce même pays.

Les personnes ou établissements qu'à partir du 15 décembre 1936 se trouvent hors de l'Italie les étrangers qui habitent l'Italie d'une manière provisoire ou définitive ont le droit de se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autorisées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autori-

sées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autori-

sées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autori-

sées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autori-

sées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

se faire ouvrir un compte libre au-

près des banques italiennes autori-

sées. Les reliquats des comptes libres de ce genre peuvent être utilisés à toutes fins, mais à cette seule condition que, sans obtenir l'autorisation de l'Institut, on ne peut envoyer à l'étranger ni chèques ni polices.

L'Institut est autorisé, à garantir les devises appartenant aux banques étrangères et qui ont trait aux marchandises étrangères importées en Italie.

Par les mesures financières que le gouvernement italien a mises en application à partir du 10 juin 1936 on a encore limité l'importation des chèques intérieurs, des livres italiennes en pa-

HOLLANDSE BANK-UNIE KARAKOY PALAS ALALEMCI HAN COMPTES COURANTS CREDITS COMMERCIAUX FINANCEMENT DE L'EXPORTATION ET DE L'IMPORTATION DEPOTS A TERME CONSERVATION ET ADMINISTRATION DE TITRES LOCATION DE SAFES

Mouvement Maritime



Table with columns: Departes pour, Bateaux, Service accéléré. Lists shipping routes to Pirée, Brindisi, Venise, Trieste, etc.

En coïncidence en Italie avec les luxueux bateaux des Sociétés «Italia et «Lloyd Triestino», pour toutes les destinations du monde. Agence Générale d'Istanbul Sarap Iskelesi 15, 17, 141 Mumbane, Galata

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdavendigâr Han - Salon Caddesi Tél. 44792

Table with columns: Départes pour, Vapeurs, Compagnies, Dates. Lists shipping routes to Anvers, Rotterdam, Amsterdam, etc.

C.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. Billets ferroviaires, maritimes et aériens. réduction sur les Chemins de Fer Italiens. S'adresser à : FRATELLI SPERCO Salon Caddesi-Hüdavendigâr Han Galata Tél. 44794

Banca Commerciale Italiana Capital entièrement versé et réserves Lit. 847.596.198,95 Direction Centrale MILAN Filiales dans toute l'ITALIE. ISTANBUL, IZMIR, LONDRES. NEW-YORK Créations à l'Etranger: Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Casablanca, (Maroc)...

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'atmosphère de la réunion du Conseil de l'Entente Balkanique à Ankara

M. Ahmet Emin Yalman constate dans le «Tan», la curiosité et d'impatience avec lesquelles l'opinion publique mondiale attend le résultat de la 17^e réunion du Conseil de l'Entente Balkanique :

On se dit : « La presse balkanique continue à employer son langage plein de chaude sympathie... Mais en présence des grands événements dont l'Europe a été le théâtre, les Balkans conservent-ils leur solidarité ancienne ? Continuent-ils à considérer leurs intérêts comme étroitement solidaires ? Le président du Conseil yougoslave, M. Stoyadinovitch par exemple, a quitté Ankara un jour plus tôt que ses collègues. Le ministre des Affaires étrangères roumain s'est fait représenter par un sous-secrétaire d'Etat. Sont-ce là des indices de désintéressement ? »

Ceux qui interprètent erronément ainsi les idées et les faits démontrent leur incompréhension de l'esprit et de l'essence de l'Entente Balkanique.

Celle-ci n'étant pas créée dans une intention agressive, elle ne saurait être influencée par tel ou autre événement européen. Dans un proche passé, les pays balkaniques ont subi d'amères expériences pour n'avoir pas su être maîtres de leurs destinées. Elles ont jugé opportun d'unir leurs forces et leurs volontés, en vue de protéger en commun leur indépendance nationale et de dresser une barrière contre les interventions étrangères. L'Entente Balkanique fondée sur une telle base, qui est de sauvegarder l'indépendance de la politique nationale de la famille balkanique, ne saurait être atteinte par les facteurs passagers, le temps et les événements. On ne saurait concevoir aucune raison qui puisse ébranler une base.

Mais il faut dire aussi que la famille balkanique n'est pas une famille, étroite, jalouse et exclusive. Ses membres ne sont de ceux qui se disent l'un à l'autre : « Pourquoi as-tu regardé un tel, pourquoi as-tu lié amitié avec un tel autre ?... » Cette famille fondée sur la bonne volonté et la bienveillance réciproques, est caractérisée par une atmosphère de pleine confiance. Toutes les amitiés extérieures fondées par les Balkaniques visent à renforcer la paix et la stabilité. C'est pourquoi, on n'en peut concevoir un seul instant aucune des amitiés que les peuples balkaniques fondent sur la base de l'égalité la plus absolue comme la soumission à la volonté supérieure d'un pays étranger, de façon à s'en faire l'instrument.

Lorsque par suite des circonstances politiques, un parti extrémiste ne représentant guère que 30 o/o des suffrages populaires est venu au pouvoir en Roumanie, il n'a pu s'y maintenir plus de quelques semaines. Et même pendant ce laps de temps si bref, on l'avait vu se rapprocher tous les jours un peu plus de l'esprit de l'Entente Balkanique.

Venons-en maintenant aux points qui ont été interprétés de façon négative par les esprits pessimistes. Le fait que le président du Conseil yougoslave ait quitté Belgrade en dépit des importants débats au Parlement sur les problèmes du budget, est une preuve de l'importance primordiale qu'il attribue aux affaires balkaniques. Mais il ne pouvait guère demeurer à Ankara un jour de plus, après l'achèvement des travaux du Conseil.

Pour douter de la Roumanie il faudrait ne pas tenir compte de la situation intérieure de ce pays. On est en

train d'y recueillir les suffrages de la nation au sujet d'une nouvelle Constitution. A l'issue du plébiscite on considérera peut-être comme achevée la tâche du gouvernement présidée par le Patriarche et M. Tataresco passera probablement aux affaires en tant que président du Conseil. Dans ces conditions pouvait-il s'éloigner un seul instant de Bucarest ?

Sur le même sujet, M. Yunus Nadiécrié dans la « Cumhuriyet » et la « République » :

Par une coïncidence du sort, l'Entente Balkanique est devenue, peu à peu, une sorte d'organisme-modèle pour le maintien de la paix mondiale. D'après l'idée qui se dégage nettement de ce groupement, l'idéal de paix doit constituer l'essence même des rapports internationaux. Il n'est pas une forme de violence se rapportant à l'ère de l'homme sauvage qui puisse l'emporter sur cet esprit de paix si attirant.

Tel est le but que l'Entente a réalisé dans la pratique. A l'heure actuelle, les Etats composant l'Entente Balkanique ont atteint le niveau d'une grande puissance constituant un élément de paix dans le monde, et ce spectacle est contemplé avec satisfaction par ces puissances elles-mêmes.

Si—supposant l'impossible—l'ordre de la S.D.N. faisant faillite, l'ordre mondial se verrait assujéti à un directoire de quatre grandes puissances, ce directoire sera non pas « à quatre », mais « à cinq puissances ». Et cette cinquième puissance sera constituée par l'Union Balkanique...

On voit que l'Entente a, en fait, réalisé des progrès immenses...

Le retour à Rome du maréchal Graziani

Une réception enthousiaste lui est réservée

Rome, 27. — Le maréchal Graziani, venant de Naples, en compagnie du général Terruzzi, a été reçu à la station par le Duce, les ministres, de nombreuses personnalités civiles et militaires et une grande foule qui l'accueillait. Dès sa descente du train, M. Mussolini lui a donné l'accolade. Le maréchal Graziani a pris place ensuite dans une auto et, suivi par un long cortège, au milieu des acclamations de la foule, il s'est rendu au Palais Littorio pour rendre hommage à l'ossuaire des Morts fascistes. Il a rendu visite ensuite au ministre secrétaire du parti M. Starace. La foule réunie sous le palais l'a obligé, par ses acclamations, à paraître à plusieurs reprises au balcon au milieu d'acclamations réitérées.

Rome, 27. — Le général Teruzzi, rentrant de Libye, est arrivé hier à Messine où il a rencontré le maréchal Graziani, qui revenait de Taormina. Ils se sont embarqués ensemble pour Naples, salués par des acclamations enthousiastes.

Le Duce fait du sport

Rome, 27. — Très admiré, M. Mussolini a fait hier matin à la Villa Umberto, une magnifique excursion à cheval, au galop. Dans l'après-midi, il a effectué un vol sur l'Agro Pontino à bord de son trimoteur qu'il pilotait lui-même.

La vie artistique

Reflexions sur la peinture

Il y a des œuvres belles, honorables et il y a le chef-d'œuvre. C'est-à-dire le tableau parfait en son expression, en sa conception et en son exécution. Nous parlons évidemment d'une perfection « en soi » et non de celle qui précéderait lois, codes ou systèmes.

Nous nous sommes maintes fois posé cette question : Qu'est-ce qui fait le chef-d'œuvre ? Par quel truchement ces lignes et ces tons sont-ils assemblés de façon à nous communiquer non seulement ce que je dénommerai l'« extase plastique », laquelle peut être provoquée par les « moyens » de la peinture — mais encore à éveiller intensément en nous un sentiment de profondeur, d'humanité ?

Il est stupide de vouloir trouver une formule de chef-d'œuvre. Ce serait trop facile ! Pourtant, en peinture, il existe un point capital que l'artiste a à résoudre et qui fatalement entraîne l'échec ou la réussite. Ce point se situe entre la mystérieuse distance qui sépare la nature du tableau ou est caché sur un quelconque endroit du chemin que l'artiste doit franchir pour achever son œuvre vers ce domaine où plus rien ne le retient ici-bas. Il s'agit de dépasser la nature et en saisir le rythme et non l'aspect ; il s'agit de reproduire sur la toile les formes que l'on voit à l'extérieur en les pliant aux nécessités picturales, même si l'on donne l'impression d'une scrupuleuse fidélité.

Le chef-d'œuvre réalise ce miracle : présenter des combinaisons fictives et abstraites d'ordonnance, de lignes, de tons, tout en ayant l'air de respecter scrupuleusement les aspects de la nature.

Il est difficile d'avoir le sens de la peinture. Cet art a bien des pièges que ne peut déjouer l'entendement moyen. Le « sujet » est le plus dangereux de ces pièges.

Je peins un paysage. Il y a là une dominante de bleu avec des oranges éteints, un peu de violet, et, comme lignes, un jeu rythmé de perpendiculaires et d'horizontales. Réaliser l'harmonie de ces tons et de ces lignes tout en sauvegardant l'aspect de mon motif : voilà mon souci dominant.

Mais je parie que mon tableau terminé, presque personne ne s'apercevra de l'effort que j'ai dû réaliser pour réussir mes accords de bleu, d'orange et de violet. On exaltera la poésie de mon paysage, et il se trouvera un malin pour rappeler que le minaret de ma mosquée est trop court — car il la connaît très bien, cette mosquée, puisqu'il habite juste en face.

Le sujet a fait bien des victimes

parmi les artistes mêmes. Les préraphaélites ne furent pas des peintres. Ni les nazariens. Les académiques pensent d'abord à leur sujet avant d'envisager — si jamais ils ont pareil souci — leur harmonie dominante et l'arabesque de leur composition.

Seuls les grands classiques ont su traiter, et sur une vaste échelle, tous les sujets en gardant absolument intactes les vertus plastiques de leurs tableaux.

Le goût de l'art me paraît à l'état plus pur chez certains gens simples que dans la classe moyenne, c'est-à-dire mi-cultivée. L'homme simple sait émerveiller d'un accord de ton. Celui qui a de la lecture cherche absolument, dans toute œuvre, la justification de ses petites opinions.

Il dit, c'est lui qui, devant un tableau de Van Gogh, cherche l'ombre de l'arbre puisqu'on est en plein soleil.

NURULLAH BERK

En Ethiopie

Addis-Abeba, 27. — Le vice-roi a reçu les délégations des paysans arrivés récemment de la mère-patrie.

L'inspecteur du Parti, le député Fossa, a présidé une importante réunion au cours de laquelle on a discuté l'activité économique et sociale de l'Afrique Orientale italienne.

Italie et Pologne

Varsovie, 27. — La presse polonaise, commentant le voyage prochain du colonel Beck à Rome, exprime la vive satisfaction de l'opinion publique à l'occasion de la reprise des relations amicales italo-polonaises et sa profonde admiration pour l'œuvre grandiose de M. Mussolini.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2166 obtenu en Turquie en date du 17 Avril 1930 et relatif à des « huiles minérales composées », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2089 obtenu en Turquie en date du 5 Février 1936 et relatif à un « dispositif de refroidissement pour moules centrifuges à fonte » désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Perşembe Pazar Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Vie économique et financière

(Suite de la 3ème page)

Le goût de l'art me paraît à l'état plus pur chez certains gens simples que dans la classe moyenne, c'est-à-dire mi-cultivée. L'homme simple sait émerveiller d'un accord de ton. Celui qui a de la lecture cherche absolument, dans toute œuvre, la justification de ses petites opinions.

Il dit, c'est lui qui, devant un tableau de Van Gogh, cherche l'ombre de l'arbre puisqu'on est en plein soleil.

Exportations et importations

Les montants annuels du commerce turco-italien sont indiqués dans le tableau No 1.

Ainsi qu'il ressort de l'examen de ce tableau, nos importations, après avoir atteint leur maximum en 1925 ont commencé ensuite à diminuer d'une manière régulière et, enfin en 1936, sont descendues à environ 2 millions de Ltqs.

Tandis que les marchandises italiennes en 1924 constituaient environ 21 o/o de nos importations générales, en 1936 elles ne représentaient approximativement que 2 o/o des mêmes importations.

Tableau No 1

(En 1000 Ltqs)

Années	Importations		Exportations		Différence
	Montants	Pourcentage comparé aux import. gén.	Montants	Pourcentage comparé aux export. gén.	
1923	28.353	196	15.201	17,1	- 13.152
1924	40.984	21,2	34.884	22,0	- 6.100
1925	43.478	18,1	50.274	26,5	- 6.796
1926	37.096	18,8	51.752	27,8	- 14.656
1927	26.054	12,3	37.022	23,4	- 10.968
1928	26.426	11,8	31.616	18,2	- 5.190
1929	32.032	12,5	33.845	21,8	- 1.813
1930	20.391	13,8	32.011	21,1	- 11.620
1931	18.450	14,6	30.752	24,2	- 12.302
1932	11.074	12,9	16.359	16,1	- 5.285
1933	8.540	11,4	12.968	13,5	- 4.428
1934	7.395	8,5	10.307	11,2	- 2.912
1935	5.669	6,4	9.493	9,9	- 3.824
1936	2.026	2,2	4.343	3,7	- 2.317

Tandis que nos exportations à destination de l'Italie s'élevaient en 1926 à près de 52 millions, elles tombaient en 1936 au dessus de 4.500.000 de Ltqs. Elles constituaient en 1929 approximativement 27 o/o de nos exportations générales, et n'atteignaient en 1936 que 4 o/o.

Un point digne d'attirer l'attention, c'est que notre commerce avec l'Italie qui durant les années 1923-1924 était entré dans une phase active et a continué ainsi jusqu'à ces dernières années.

IV. — Nos principales matières d'exportation

Nos principales matières d'exportation sont les cotons, les œufs, les noisettes, les noisettes, le raisin sec, l'huile d'olives, le tabac, les peaux, les graines de lin, l'orge et les minerais.

Nos exportations de coton ont baissé continuellement depuis 1930 et ont atteint leur point minimum en 1935. Elles ont haussé de nouveau en 1936 et sont remontées au quart environ des exportations enregistrées en 1930.

Nos exportations d'œufs ont atteint leur maximum en 1931. Elles ont continuellement baissé depuis 1932 et elles ont commencé à hausser en 1936.

Nos exportations de noisettes qui en 1930 étaient de 3 millions et demi, ont commencé à baisser d'une façon continue, atteignant approximativement 60.000 Ltqs.

Nos exportations d'huiles d'olives ont suivi un cours très régulier. Elles ont

haussé tout d'un coup en 1931 atteignant 5 1/4 millions de Ltqs et descendant en 1936 à 65.000 Ltqs.

Les exportations de tabacs qui en 1931 étaient de 9 millions de Ltqs sont tombées au tiers et cette chute se poursuivant avec la même force, elles n'étaient en 1936 que de 1000 Ltqs seulement.

L'exportation en Italie des raisins secs, des peaux fraîches et sèches, des graines de lin et des figues a continuellement diminué depuis 1930 et se limite maintenant à un montant insignifiant.

Nos exportations d'orge qui en 1930 étaient de 8000 Ltqs, ont dépassé 1 million de Ltqs en 1934, atteignant 1 million et demi en 1935. Elles sont descendues en 1936 à environ un demi-million de Ltqs.

Quant au charbon de terre il a suivi lui aussi le même cours. Tandis que nos exportations étaient en 1930 de 18.000 Ltqs, elles atteignaient 1 million en 1934, et 1 million 1/2 en 1935, pour tomber en 1936 à 900.000 Ltqs.

V. — Principales matières d'importation

Les principales matières importées d'Italie sont les cotonnades, les fils de coton, la laine, les poils, les étoffes en laine les fruits, papier et machines.

Nos importations en cotonnades ont continuellement diminué à partir de 1930 et sont tombées de 9 millions à 1 1/2 million de Ltqs. Les importations de fils de cotons qui en 1931 avaient atteint 2 millions de Ltqs sont descendues 1935 au dessous de 100.000 Ltqs. La laine, les poils et les fils ont après 1930 suivi un cours ascendant et en 1932 ils atteignaient le double du chiffre enregistré en 1930 dépassant aussi 1 million. Par suite cette, matière d'importation descendait rapidement atteignant en 1936, 140.000 Ltqs.

Nos exportations de laines et d'étoffes de laine ont progressivement diminué depuis 1930 et atteignent en 1936 un montant très insignifiant. Les importations de café, thé et cacao qui en 1930 étaient de 761.000 Ltqs sont descendues à 0 en 1936.

L'indice des valeurs boursières italiennes

Rome, 27. — La fédération des agents de change releva que l'indice moyen de 100 prix de compensation à la date de septembre 1936 avant l'alignement monétaire, atteint par 36 titres des plus importants 131,10.

L'accord commercial polono-soviétique ne sera pas renouvelé

Varsovie, 27. — L'accord commercial polono-soviétique viendra à échéance le 31 mars prochain. Comme depuis quelques années les échanges entre les deux pays se soldent toujours par un passif pour la Pologne, on estime dans les milieux économiques de Varsovie que l'accord ne sera pas renouvelé.

Théâtre de la Ville

Section dramatique

Ce soir à 20 h. 30

Bir Adam Yaratmak
(Créer un homme)

Drame en 3 actes,
De Necip Fazil Kısakürek

Section d'opérette

Ce soir à 21 h.

Sözün Kisasi
Comédie en 4 tableaux
de von Schonthan
sersion turque de S. Moray



Le président du Conseil égyptien Mahmud paşa photographié en compagnie de Lady Lampson au cours d'une réception

FEUILLETON DU BEYOGLU No. 13

Fusillé à l'aube

Par MAURICE DEKOBRA

CHAPITRE VI

TROIS ALLUMETTES

L'impresario parut. Il était petit, ventru, cordial. De grosse lunette d'écaillé lui donnaient le faciès d'un haut-haut surpris par l'aurore.

Sybil se leva et pénétra dans son bureau. Tandis qu'elle marchait ses bracelets tintinabulaient sur ses poignets. Elle exagérait aussi l'ondulation de la taille, comme il convient à une danseuse orientale pour qui la danse du ventre n'a plus de secrets.

décor ad hoc. Elle sera intitulée « La fête à Bagdad. »

— C'est que, malheureusement, je n'ai pas de costumes spéciaux pour le numéro en question.

— Peu importe. Ma secrétaire, Mlle Erna, a déjà réuni tous les accessoires et toutes les robes dont vous aurez besoin. Passez donc à côté, pour les essayer : elle se chargera des retouches nécessaires. On vous photographiera, également avec un voile, comme toute musulmane qui se respecte. Cela donnera un peu plus de mystère à votre numéro et contribuera au succès de curiosité sur lequel je compte. Voici les deux exemplaires du contrat. Veuillez signer ici, Mademoiselle... Naturellement, je suis persuadé que nous sommes d'accord.

Sybil parcourut le texte du contrat. Elle n'avait aucune objection à faire. Elle signa. M. Kohnberg, en se levant, ajouta :

— Et je suis sûr, Mademoiselle, que tout Vienne viendra vous applaudir... Vous m'entendez bien ! L'insistance avec laquelle il avait répété les mots « tout Vienne » était suffisamment claire pour que Sybil devinât à quoi il faisait allusion. Elle sourit et murmura :

— Le tout Vienne civil et militaire, n'est-ce pas ?

— Militaire... C'est bien cela. D'ailleurs, « on » s'arrangera pour attirer l'attention de certaines personnes sur le talent de Mlle Belkis Mahmoud.

— Merci, M. Kohnberg. J'espère bien que Sheherazade n'attendra pas en vain Sultan Shariah !

Sybil avait consacré ses deux premières journées à Vienne aux nécessités de sa mission. Ce devoir accompli elle avait à présent le droit de penser à elle-même, au but réel de son voyage. L'étrange et soudaine mort de son mari la hantait. Elle avait failli y perdre la raison. Maintenant qu'elle avait reconquis tout son équilibre, elle entendait bien tirer au clair le mystère de cette fin, ne plus se contenter de explications officielles qu'on lui avait données naguère à Berne.

Son enquête lui semblait d'autant plus facile qu'elle était inconnue à Vienne où son mari ne l'avait jamais présentée à ses amis. Ils s'étaient mariés au mois de juin, en Suisse. Ils avaient fait un très court voyage de noces aux lacs italiens. Personne à Vienne n'avait jamais vu Mme Hennings. Ce qu'on aurait caché à la veuve du capitaine Hennings, on n'aurait aucune raison de le dissimuler à Mlle Belkis Mahmoud.

Le major Rashleigh l'avait mise en garde avant de partir. Présentant sans doute son désir si légitime de savoir comment et pourquoi son mari était mort, il lui avait dit :

— Surtout ne confiez aucun détail de votre passé aux collaborateurs que vous pourrez avoir à Vienne ; même pas à l'agent 24, à celui qui vous verrez le plus souvent et qui au «Palace Hôtel», vous aidera dans votre mission secrète. Les affaires intimes des espions ne regardent personne, pas même leurs collègues qui travaillent pour la même cause.

Obéissante, Sybil s'était abstenue de rien révéler à l'agent 24. D'ailleurs, il ne lui avait posé aucune question indiscrète, conformément à la règle de leur jeu dangereux. Le passé, les aventures, les origines, les affaires sentimentales de Mlle Belkis Mahmoud ne le regardaient pas. Il avait reçu l'ordre impératif d'aider dans son travail une certaine danseuse turque. Il ne chercherait nullement à savoir d'où elle venait, ni si elle espionnait pour sa patrie ou pour satisfaire une vengeance personnelle.

Après réflexion, Sybil vit une occasion de se renseigner en interrogeant la secrétaire de Kohnberg, cette Mlle Erna Schwieggers avec laquelle elle devait essayer ses costumes de scène.

paillettes d'or, elle demanda :

— A propos, mademoiselle Schwieggers, vous allez peut-être me donner un renseignement. Figurez-vous que j'ai une bonne, camarade une danseuse de claquettes que j'ai connue à Constantinople au printemps dernier et qui avait eu une liaison avec un officier autrichien.

— Tiens, tiens...
— Oui. La pauvre fille était très amoureuse de ce garçon... Un certain capitaine d'Etat-major. Attendez donc, j'ai noté son nom. Comment s'appelait-il déjà... Herblings... Non, Henning... C'est ça : capitaine Hennings... Or, ma pauvre amie, avant que je me mette en route, ma dit : « Belkis, puisque tu vas à Vienne, tâche donc de savoir ce qui est arrivé à cet officier dont je n'ai plus aucune nouvelle ! » Elle l'avait connu à Genève, je crois, et elle a été très affectée de ne plus rien savoir à son sujet.

(à suivre)

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Neşriyat Müdüri :

Dr. Abdül Vehab BERKEN
Bereket Zade No 34-35 M Harti ve S K
Telefon 40265